

Deuxième déclaration de Norwich sur la Justice environnementale

De la sauvegarde de droits locaux à leur prise en compte intégrale: la gouvernance forestière démocratique comme une condition préalable à une REDD+ juste et efficace



Nous, un groupe international d'activistes, d'universitaires et de chercheurs, observons que des injustices sont enracinées dans la gouvernance forestière en continuant de la caractériser dans les pays du Sud.

Les mesures de sauvegarde de REDD+, initiées sous la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), offrent de nouvelles possibilités pour résoudre certaines de ces injustices.

Cependant, la plupart des processus pour l'élaboration de ces mesures de sauvegarde n'ont pas réussi à engager les peuples autochtones et les communautés locales d'une manière significative lié au manque de transparence et à des approches trop technocratiques.

Nous croyons qu'une REDD+ juste et efficace peut seulement être réalisée par un changement d'approches 'top-down' et des mesures de sauvegarde standardisées en faveur des mesures renforçant la gouvernance locale des territoires forestiers.

Soulignant que la REDD+ ne peut pas être un mécanisme pour les pays industrialisés de transférer la responsabilité de l'atténuation du changement climatique aux pays en développement, et que le principe des responsabilités communes mais différenciées nécessite un changement vers des technologies et des voies de développement à faible émission de carbone dans les pays du Nord;

Reconnaissant que la gestion passée et contemporaine des forêts dans les pays du Sud a dépossédé des peuples autochtones et des communautés locales des terres et des ressources forestières, les a exclus de la prise de décision collective sur les forêts et a marginalisé leurs identités culturelles;

Reconnaissant que l'exclusion des peuples autochtones et des communautés locales a été une des principales causes de conflit sur les forêts puisque les gouvernements n'ont généralement pas tenu compte des demandes des personnes affectées pour

reconnaître leurs droits économiques, politiques et culturels;

Considérant que les politiques des gouvernements sur le foncier et le développement ont été les moteurs principaux de déforestation, de dégradation et de gestion non durable des forêts;

Préoccupés par une tendance globale de privatisation des ressources naturelles à grande échelle et par une possibilité de REDD+ à nourrir cette tendance et ainsi imposer des restrictions supplémentaires sur la gestion locale des forêts;

Affirmant que la justice forestière consiste à redresser les torts du passé et prévenir d'autres torts par la reconnaissance et le renforcement des droits, des connaissances et des systèmes de gouvernance des peuples autochtones et des communautés locales;

Reconnaissant que la reconnaissance des droits des peuples autochtones et des communautés locales a fait des progrès considérables au cours des deux dernières décennies, en particulier par le biais de la reconnaissance de leurs droits territoriaux et coutumiers;

Compte tenu des effets potentiels de la REDD+ sur les peuples autochtones et les communautés locales ainsi que la possibilité pour les actions de REDD+ à aider à transformer les conflits sur les forêts et à servir le développement d'une gouvernance forestière plus juste;

Préoccupés par le fait que les mesures de sauvegarde de REDD+ restent faiblement intégrées à la conception et à la mise en œuvre des actions de REDD+ et ne parviennent pas à s'occuper des sources externes de déforestation;

Troublés par le fait que les approches actuelles tant réglementaires que volontaires vis-à-vis des mesures de sauvegardes de REDD+ qui privilégient des approches technocratiques compromettant ainsi leur transparence et limitant les capacités de nombreuses parties prenantes à s'engager de manière équitable avec la REDD+;



Photography by: Poshendra Satyal

Nous affirmons que ces notions plurielles et contextuelles des droits ne sont pas suffisamment traitées dans les processus actuels de mise en place des mesures de sauvegarde de REDD+ aux niveaux mondial et national.



Photography by: David Mwayafu

Nous affirmons

que les demandes des peuples autochtones et des communautés locales pour la justice et les droits forestiers sont multidimensionnelles et spécifiques à un contexte particulier. Elles ne concernent pas uniquement l'équité dans la répartition des avantages et des responsabilités mais aussi la reconnaissance des identités culturelles et de la diversité des peuples, les visions et les expériences de la gestion forestière locale, ainsi que la participation dans des processus de gouvernance forestière démocratique;

Nous affirmons

que ces notions plurielles et contextuelles des droits ne sont pas suffisamment traitées dans les processus actuels de mise en place des mesures de sauvegarde de REDD+ aux niveaux mondial et national. Ces processus actuels placent une attention importante à la gouvernance transparente des forêts, au respect des connaissances et des droits des peuples autochtones et des communautés locales, et à la participation des parties prenantes dans les actions de REDD+.

Cependant, nous identifions les raisons suivantes pour lesquelles les mesures actuelles sont loin de remédier aux injustices historiques et servir une justice forestière:

- (1) Les mesures actuelles de sauvegarde ne parviennent pas à mettre en évidence l'importance primordiale de la reconnaissance des droits territoriaux et des droits coutumiers des peuples autochtones et des communautés locales en comprenant leurs influences sur les droits fonciers forestiers et sur la gouvernance décentralisée des forêts et des terres forestières.
- (2) Les mesures actuelles de sauvegarde ne permettent pas aux peuples autochtones et aux communautés locales de s'engager avec la REDD+ en raison du manque de clarté de ces processus, de domination des approches trop technocratiques, d'absence des mécanismes de règlement des différends et d'absence de mesures d'émancipation.
- (3) Les processus d'information et les indicateurs sur les mesures de sauvegarde ne sont utiles que s'ils permettent aux communautés autochtones et locales de s'engager plus activement avec la REDD+.
- (4) Cela nécessite un changement d'orientation pour aller de mesures de sauvegarde conçues d'en haut vers le renforcement de la gouvernance locale soutenue par des mesures qui aident d'abord à revitaliser et à reconnaître les valeurs culturelles, l'identité, les droits et les institutions coutumières liées à la gestion locale des forêts et des ressources naturelles, et qui améliorent ensuite la transparence des mesures de sauvegarde, et offrent des mécanismes accessibles pour exprimer et résoudre des différends.



Nous affirmons ainsi que le renforcement des systèmes de gouvernance locale, y compris la reconnaissance des droits territoriaux et coutumiers, est une condition préalable essentielle pour le développement d'un mécanisme REDD+ juste et efficace.

Exprimons notre solidarité avec les mouvements mondiaux sur la justice forestière et avec les luttes des peuples autochtones et des communautés locales pour assurer la justice;

Demandons que la CCNUCC prend des mesures proactives pour communiquer le contenu clé des communications nationales à un public plus large, pour faciliter le suivi indépendant des communications nationales et pour établir un mécanisme de règlement des différends sur la REDD+ afin de considérer les plaintes qui n'ont pas suffisamment reçues d'attention et qui ne sont pas traitées au sein des mécanismes de plainte des Etats membres;

Demandons que les gouvernements lancent des plates-formes multi-acteurs pour renforcer la gouvernance locale en y associant des représentants de la société civile, des peuples autochtones et des communautés locales, pour développer des mécanismes de règlement des différends liés à la REDD+ et diffuser activement des informations sur la REDD+ de manière appropriée pour toutes les parties prenantes;

Soutenons les demandes des activistes et des mouvements de droits forestiers pour la reconnaissance des droits territoriaux et coutumiers ainsi que leurs efforts pour représenter les peuples autochtones et les communautés locales dans des processus de sauvegarde au niveau national et mondial;

Appelons les organisations de la société civile pour renforcer la gouvernance locale, pour s'engager dans un processus de suivi indépendant des communications nationales liées à la CCNUCC, pour suivre les pratiques des bailleurs de fonds internationaux et des initiatives multilatérales, et pour développer des réseaux et des liens entre des organisations actives dans les pays du Sud et du Nord

Demandons aux bailleurs de fonds internationaux de respecter et de soutenir les plates-formes multi-acteurs dans la conception et la mise en œuvre de la REDD+, de financer des mesures nécessaires pour le renforcement des capacités des représentants des peuples autochtones et des communautés locales, et de fournir un appui technique et financier pour renforcer les systèmes de gouvernance locales, notamment par le biais de la reconnaissance des droits territoriaux et coutumiers;

Demandons que les initiatives multilatérales de REDD+ telles que le Fonds de partenariat pour le carbone forestier et le Programme ONU-REDD, soutiennent la participation équitable des représentants des peuples autochtones, des communautés locales et des organisations de la société civile, mettent en place des mécanismes de règlement des différends aux niveaux local, national et mondial, et conçoivent la mise en œuvre de programmes de reconnaissance des droits territoriaux et des droits coutumiers des peuples autochtones et des communautés locales.

SIGNATAIRES

Horacio Almanza Alcalde,
Instituto Nacional de Antropología e Historia, Mexique
Hari Dhungana,
Southasia Institute of Advanced Studies, Nepal
David Gritten,
Chercheur
Nicole Gross-Camp,
University of East Anglia, Royaume-Uni
Esteban Gutierrez,
Instituto Venezolano de Investigaciones Científicas, Venezuela
Mirna Inturia
Nur University, Bolivia

Cam Hoang
Institute of Cultural Studies, Vietnam
Adrian Martin
University of East Anglia, UK, Royaume-Uni
Glory Massao,
Mpingo Conservation and Development Initiative, Tansanie
David Mwayafu
Uganda Coalition for Sustainable Development, Uganda
Hao Phan
University of East Anglia, UK, Royaume-Uni
Iokiñe Rodríguez
Instituto Venezolano de Investigaciones

Científicas, Venezuela
Madhu Sarin,
Analyte indépendante, Inde
Poshendra Satyal
University of East Anglia, UK, Royaume-Uni
Heike Schroeder
University of East Anglia, UK, Royaume-Uni
Thomas Sikor
University of East Anglia, UK, Royaume-Uni
Oliver Springate-Baginski University of East Anglia, UK, Royaume-Uni